Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Rapport d'activités 2018 de la commission CGVC

La séance de constitution de la CGVC, présidée par M. le Maire nomme

M. Pierre Chételat Président et M. Pierluigi Fedele Vice-Président

La CGVC 2018-2023 est constituée des membres suivants :

Chételat Pierre (Président), Pierluigi Fedele (Vice-Président),

Pierre-Alain Fleury, Carole Frossard, Suzanne Maitre-Schindelholz, Marc Ribeaud, Magali Rohner, Didier Schaller, Annie Schneider, Laurence Studer, Atike Loshaj (secrétaire).

En 2018 la CGVC a tenu 14 séances.

Lors de l'analyse des comptes 2017 une attention particulière a été portée au mode de calcul et au sens du degré d'autofinancement des investissements dans le budget et les comptes.

Le rapport du CC sur l'activité générale de l'administration communale 2017 a été l'occasion de s'enquérir des engagements de la commune envers Clair-Logis et de la structure et du fonctionnement de cette institution dans le futur. Cette activité dans laquelle la commune est engagée a été examinée dans plus de détails lors d'une séance avec Mme Gelso et M. le Maire. Un suivi par la CGCV a été décidé, il faut entre autres, que le Canton confirme l'utilité et le soutien au projet.

Le statut de Régiogaz, un état des lieux et les perspectives, nous ont été présentés par la responsable du service, Mme Macchi et M. Hirtzlin. Les dépenses des SI ont été examinées de même que la question qui décide ? La Commission a pris connaissance des principes généraux et du mode de décision qui sont clairement structurés. Au plan communal une coordination entre les services au niveau du sponsoring fonctionne.

Des éclaircissements quant à la justification et à la procédure du remboursement de 1 mio aux clients privés des services de l'électricité ont été présentés.

La CGVC s'est prononcée sur la modification des statuts du FRED : elle a accepté à l'unanimité la variante qui a été choisie par le Comité et qui est entrée en vigueur après avoir été entérinée par le CV.

Le futur du comptoir et le point de vue du Conseil communal ont été présentés à la CGVC. Il a notamment été rappelé que le terrain appartient à la commune, qu'il doit lui être remis, sans bâtiment en 2025 et que la commune a investi 2 millions dans cette structure.

La CGVC a participé à trois séances où les besoins en personnel et les propositions du CC ont été examinées et partiellement modifiées.

Delémont, le 05 août 2019

Commission de gestion et de vérification des comptes

Pierre Chételat

Le vice-président

Pierluigi Fedele